



REPUBLIQUE TUNISIENNE
Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique

Projet de Modernisation de l'Enseignement Supérieur
en soutien à l'Employabilité, PromESsE

Avis de sollicitation de manifestations d'intérêt
« Assistance technique pour la planification et la coordination des deux volets
de mesures structurelles du PromESsE »

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) a préparé un Projet de Modernisation de l'Enseignement Supérieur en soutien à l'Employabilité des jeunes diplômés (PromESsE/TN) et mobilisé une partie de son financement auprès de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (Accord de prêt n° 8590-TN). Dans ce cadre, le MESRS compte engager un programme d'appui systémique et interdisciplinaire au profit du système d'enseignement supérieur et de recherche et comportant deux volets:

- Volet 1. Programme de mesures structurelles en soutien à l'employabilité
- Volet 2. Programme de mesures d'appui à l'amélioration de la gouvernance et de la gestion.

Dans ce contexte, le MESRS se propose de confier à deux (02) consultants individuels la mission de planification et de coordination des deux volets de mesures structurelles du PromESsE. La mission se déroulera sur une période initiale de dix huit (18) mois renouvelable une fois pendant la durée du Projet. Pour cette mission, un (01) consultant individuel pour chaque volet sera choisi sur la base des critères et barème de notation ci-après :

- Diplômes et qualifications pertinents pour la mission **20/100**
- Carrière professionnelle pertinente pour la mission **40/100**
- Participation à des missions similaires **40/100**

et selon la méthode de sélection de consultants individuels en accord avec les procédures définies dans les directives : « Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale » version mai 2004 telle que révisée en juillet 2014.

Les consultants individuels intéressés à réaliser les services décrits dans les termes de références doivent fournir les informations pertinentes montrant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations demandées et par la constitution du dossier suivant:

- Une lettre de candidature, dûment datée et signée, au nom de Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et précisant **le(s) volet(s) souhaité(s) classés préférentiellement ;**
- Toute information indiquant que le candidat atteste de l'expérience et des compétences nécessaires et qu'il est qualifié pour exécuter les dits services **selon le modèle de CV joint en Annexe 2 des termes de références;**
- Une copie des documents justifiant l'expérience acquise par le candidat.

Les consultants sont autorisés à candidater à un (01) ou deux (02) volets de mesures d'appui systémiques mais ne pourraient être retenus qu'à un seul volet .

Les candidats intéressés peuvent obtenir de plus amples informations au sujet des termes de référence par mail à l'adresse électronique : promesse@mes.rnu.tn et télécharger la version numérique des documents afférents à cet appel à candidatures sur le site web du MESRS: www.mes.tn

Les manifestations d'intérêts doivent parvenir par voie de poste, ou être déposées directement au bureau d'ordre central du MESRS, à l'adresse ci-dessous et ce, au plus tard **le Mardi 03 janvier 2017 à 10 heures 00mn, heure locale**, avec la mention suivante:

***« Ne pas ouvrir, manifestation d'intérêt pour la coordination des volets de mesures structurelles du PromESsE,
Unité de gestion du Projet de Modernisation de l'Enseignement Supérieur en soutien à l'Employabilité
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,
Avenue Ouled Haffouz, 1030 Tunis »***

Toute candidature parvenant après la date limite sus mentionnée sera considérée comme nulle et non avenue. Les Soumissionnaires resteront liés par leurs candidatures durant soixante (60) jours à compter du lendemain de la date limite de réception des candidatures.

L'ouverture des plis est publique et aura lieu à la salle de réunion Ibn Chobbat (4ème étage) au siège du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, et ce, le **Mardi 03 janvier 2017 à 11h30** heure locale.